NOS VALEURS :

La BIENTRAITANCE & l'HUMANISME

L'ACCOMPAGNEMENT & LA SINGULARITE

LA RESPONSABILITE & LE PROFESSIONNALISME

L'INNOVATION & LA CREATIVITE

NOTRE PROJET D'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS

1/ La prise en charge de l'individuel dans un contexte collectif et le développement du collectif dans le respect des individualités

2/ Accueillir et accompagner la personne tout en faisant une place à ses proches et en recherchant avec eux l'alliance thérapeutique pour les sites médico-sociaux et la complémentarité socio-éducative pour les sites à portée sociale, le tout au travers d'une relation de confiance

3/ Respecter les contraintes de gestion et de rigueur budgétaire tout en s'inscrivant dans le développement de projets innovants et la recherche de solutions créatives basées sur les ressources humaines et physiques de l'établissement

4/ Ouvrir les sites les uns aux autres, décloisonner l'espace et réduire les distances

Blanche de Fontarce

Le Foyer de l'Enfance à Châteauroux

Projet d'établissement 2017-2021

Le projet d'établissement fixe la "ligne mélodique" commune aux différents pupîtres que constituent la prise en charge d'un enfant, d'un adolescent, la prise en charge d'une jeune adulte handicapée, celle d'une personne dépendante entrant dans le grand âge, celle d'une jeune femme et de ses enfants faisant face à un moment délicat de l'existence, celle enfin d'un jeune adulte en réinsertion sociale. Tous ces pupitres si différents de l'orchestre de l'action sociale et médico-sociale trouvent leur "clé de sol" commune au travers de la notion d'ACCOMPAGNEMENT.

Hervé PIGALE – Directeur Général et Chef d'Etablissement

Blanche de Fontarce

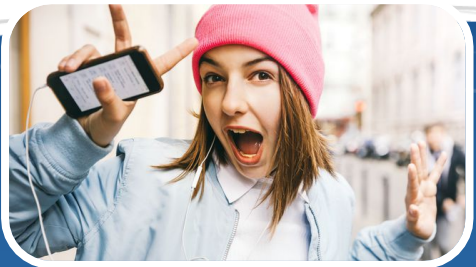

Le Foyer de l'Enfance prend en charge des mineurs, confiés au service de l'Aide Sociale à l'Enfance sur décision du Président du Conseil Départemental ou du Juge des Enfants.

Réparti en trois secteurs (petite enfance / scolaires / adolescents), il accueille des mineurs confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou de compromettre gravement leur développement physique, affectif, intellectuel et/ou social.

Le projet de service se décline en plusieurs actions parmi lesquelles :

- Optimiser l'accompagnement en investissant sur l'accueil, l'identification des besoins, le développement du projet individualisé, et la référence éducative
- Développer le suivi médical
- Favoriser la participation des mineurs
- Mettre en place les outils des droits des usagers
- Favoriser la réflexion institutionnelle sur la bientraitance et définir une conduite à tenir pour une meilleure gestion des crises
- Mieux gérer les situations particulières (enfants déscolarisés, problématiques spécifiques)
- Accompagner les adolescents vers l'insertion professionnelle

Pour ce faire, trois actions "phares" sont nécessaires : renforcer les pratiques et poursuivre l'intégration de l'approche comportementale, concevoir un projet architectural innovant et créer un pôle de pychologues.